

## CONSEIL D'UFR DU 6 MAI 2014

### SEANCE DE 9H00

### SALLE S20

#### **Etaient présents :**

##### **Collège A**

##### Présents ou représentés :

MM NARCE, BOLLACHE (procuration à M. MOREAU), CHERKAOUI MALKI (procuration à M. NARCE), DECONINCK, FAIVRE (à partir de 9h30), FARA (procuration à M. SAUCEDE), GUZZO (à partir de 9h30, procuration à M. FAIVRE), WIPF (procuration à M. DER),

MME CHLUBA (jusqu'à 9h30).

##### Absent :

M. DEMARQUOY

##### **Collège B**

##### Présents ou représentés :

MM ALIBERT (jusqu'à 9h45 puis procuration à MME GAETAN)), ANDREOLETTI (procuration à M. BELLENGER), BELLENGER, MOREAU, PICHON (procuration à MME ABED-VIEILLARD), RIALLAND (procuration à M. ALIBERT jusqu'à 9h45), SAUCEDE,

MMES ABED-VIEILLARD, PRUDENT

##### Excusé :

M. LEVEQUE

##### **Collège des personnels BIATSS**

MME GAETAN

MM DER, LOQUIN, ROLLIN

##### **Collège des usagers**

Présents ou représentés :

MM BEDU, MAISONHAUTE, VADOT (procuration à MME KRUBA),

MMES GALLAND (procuration à M. BEDU), KRUBA

Excusée :

MME BIDAULT

Absent :

M. ZITO

**Collège des personnalités extérieures**

Présents ou représentés :

MM CENSIER (procuration à M. DECONINCK), KADMIRI,

MME GERMAIN

Excusés :

MM ALMEIDA, ROUSSET

Absents :

MM GAUJOUR, WOYNAROSKI,

MME FOUGERON

**Membres consultatifs :**

Présente :

MME CLERGET, Responsable Administrative de l'UFR

**Membre invité :**

MME THOMAS, Responsable service scolarité

Le quorum étant réuni, la séance peut valablement se tenir.

Le Directeur d'UFR rappelle que l'UFR a déploré il y a quelques semaines le décès de Mme NEDEY, qui était agent de service depuis de nombreuses années à l'UFR.

- **Approbation du PV du 20 mars 2014**

**26 pour ,1 abstention, 1 refus de prendre part au vote**

## - Informations du Directeur d'UFR

- Résultats du 2<sup>ème</sup> appel à projets PPI

Le Directeur d'UFR présente les résultats du 2<sup>ème</sup> appel à projets PPI. Quatre projets ont été retenus :

- Acquisition de matériel de mesure et préparation d'échantillons pour la salle de TP licence, pour un montant de 20385 € accordé.
- Nanodrop, bases génomique et protéomique : 18902 €
- Acceptation partielle de la modernisation de l'amphithéâtre Pasteur : acquisition d'un vidéoprojecteur acceptée mais montant non encore connu pour le moment. Il dépendra d'un « tour des composantes » qui sera effectué par l'uB. Le montant accordé dépendra également de la technicité des matériels retenus.
- Création d'un enseignement intégré pour le suivi à distance de mammifères sauvages de la Réserve Naturelle Régionale de Val Suzon : 23 900 € accordés, sur un projet total de 29900€ (co-financements de l'ONF et du CRB).

- Compte rendu de la réunion de la CDUS

Le Directeur d'UFR fait état d'une réunion décentralisée de la CDUS à Strasbourg les 10 et 11 avril, avec comme objet le lien formation / recherche, c'est-à-dire comment la recherche peut interagir à tous les niveaux et pas seulement en master. Un compte-rendu de cette réunion sera effectué ultérieurement car la réflexion était intéressante et pourrait alimenter la conception de la future offre de formation.

- Compte-rendu de la conférence des directeurs de composantes

Le Directeur d'UFR étant absent ce jour-là, c'est Emmanuel FARA, directeur-adjoint de l'UFR, qui s'y est rendu.

Aspect financier : rapport des commissaires aux comptes positif avec un fond de roulement de 45 M€, avec une marge de manœuvre de 8,7 M€, en baisse (le reste correspond à de la masse salariale pour un mois et des PPI). L'uB envisage une réduction des dépenses pour 2015. L'UFR étant prochainement en discussions sur le DOM, il faudra présenter des dossiers très étayés pour éviter une diminution de notre DGF. Il y travaillera avec MME CLERGET et un petit groupe de travail, qui pourrait se composer des responsables de commissions. Le bilan affiché par la gouvernance est que la situation est saine mais fragile.

Il y a une forte inquiétude sur le coût démesuré des heures complémentaires, en forte hausse depuis le précédent contrat. Cela signifie que les maquettes ne sont pas identiques. Déjà cette année, il n'y a pas eu de révision de la dotation en heures complémentaires en cours d'année alors que la dotation a été réduite de 17 000 €. Lors du DOM, les heures complémentaires seront certainement examinées de près.

Nouvelle offre de formation : la carte de l'offre uB-uFC sera évaluée au niveau macroscopique afin d'éviter les redondances de filières, sur un critère de coût et les formations à très faible effectif pourraient être compromises.

Une lettre de cadrage sera adressée aux composantes fin août -début septembre, après l'adoption des statuts de l'UBFC en juillet, pour commencer la cartographie des mentions de master. La commission de la pédagogie de l'UFR commence à travailler au lancement de la nouvelle campagne, avec un projet à rendre vraisemblablement au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Le Directeur d'UFR rappelle que, désormais, l'université sera accréditée par le Ministère pour structurer et trier elle-même ses filières et présentera une offre globale au Ministère, très synthétique et mettant en évidence les points forts des formations.

M. SAUCEDE demande si l'échéancier est le même pour les licences.

Le Directeur d'UFR répond que oui, mais le focus sera centré plutôt sur les filières de master.

M. MOREAU demande si l'Ub sera beaucoup plus directive et quelle est la politique de l'uB et de l'uFC.

Le Directeur d'UFR répond qu'il ne sait pas clairement s'il existe un avis partagé des deux universités, mais si elles y vont en ordre dispersé, sans concertation, il est évident que le ministère réagira. Une offre coordonnée paraît impérative.

M. FAIVRE explique que des réunions régulières de la commission de la pédagogie de l'UFR seront prochainement organisées. Dans le domaine de l'écologie, l'uFC sera associée évidemment à toutes les réflexions, une réunion est déjà prévue à la mi-juin. Les nouvelles nomenclatures de master compliquent la mise en place de l'offre et sa coordination avec Besançon.

Le Directeur d'UFR ajoute que pour biologie santé, il y a nécessité de se concerter.

M. KADMIRI estime qu'un message assez fort de nos présidents doit intervenir pour impulser cette dynamique et commencer à se réunir très rapidement. Il faudrait que l'uB ou l'uFC cède certains masters, en évitant le protectionnisme actuel existant sur certaines filières. Il cite l'exemple du master MEEF de biologie qui pourrait être dispensé seulement en Bourgogne.

M. FAIVRE appuie cette argumentation, en soulignant le danger de suppression pure et simple de filières qui n'auront pas été réfléchies en binôme. Le travail qui sera conduit par la commission de la pédagogie se fera à l'échelle de l'UFR et l'on doit y réfléchir dès maintenant.

M. MOREAU est d'accord sur l'urgence qu'il y a à travailler sur la prochaine offre de formation ; en janvier ou février, ce sera trop tard.

Le Directeur d'UFR regrette que la lettre de cadrage arrive tardivement.

Pour M. ROLLIN, la présidence préfère que les statuts de l'UBFC soient adoptés avant l'envoi de la lettre de cadrage.

M. KADMIRI explique qu'une seule lettre de cadrage, commune aux deux universités, aurait été souhaitable.

M. DECONINCK regrette en effet l'absence de message fort et le fait que peu de collègues aient une conscience de l'urgence à travailler ce dossier. Le coût des maquettes va être regardé mais aussi l'insertion sur le marché du travail et la qualité de l'insertion professionnelle. Si l'on a une bonne insertion avec de petits effectifs, on ne peut nous refuser la formation. Il importe donc d'être bien informés sur ce point, avec des statistiques fiables pour appuyer la cohérence des formations proposées.

M. KADMIRI observe que dans certains cas, des formations ont ouvert avec l'aval du CEVU et du CA alors qu'on n'en avait pas les moyens. L'université devait valider avant la soutenabilité financière.

Le Directeur d'UFR souligne le danger du lissage à 1 500 heures des filières de licence, en particulier pour les filières scientifiques. Ce sujet a fait l'objet d'une opposition assez forte en CEVU, les 1 650 h en filières scientifiques étant nécessaires compte tenu des spécificités des enseignements. Il a été décidé de ne pas toucher aujourd'hui aux maquettes scientifiques mais qu'en sera-t-il demain ?

M.KADMIRI mentionne qu'à l'UFC, certaines licences sont à 1800 heures. Il y a des masters en ingénierie en Franche Comté (14 en France) mais pas en Bourgogne, il faut donc réfléchir dès maintenant.

M.SAUCEDE fait part du risque qu'il y aurait à réduire les maquettes car on serait en concurrence avec d'autres formations. Une réflexion en cours au département ETEC serait de scinder la formation entre des heures payées et de l'auto travail en salle de la part des étudiants.

M.FAIVRE répond que l'indiquer sur la maquette semble difficile mais le mentionner sur les plaquettes est envisageable.

M.KADMIRI ajoute que l'on parle beaucoup de pédagogie par projets mais il faut bien que les étudiants soient encadrés et les enseignants-chercheurs payés.

M.FAIVRE pense que dans un projet, il peut y avoir une partie payée et l'autre non mais il faut trouver un moyen de l'afficher.

Le Directeur d'UFR informe que le projet IDEX Bourgogne-France-Comté est revu pour en limiter l'ambition, car le cheminement vers la fusion est plus long que prévu et ne permettra pas l'unité nécessaire à un projet IDEX.

M.ROLLIN ajoute que la concurrence sera très forte car seuls 4 IDEX restent encore à attribuer, sur les 12, certains étant plus ou moins promis.

Le Directeur d'UFR confirme que l'on candidatera au LISIT mais si l'on n'est pas retenu, ce sera catastrophique pour les deux universités.

M.KADMIRI pense que le ministère pourrait conditionner l'obtention du LISIT à la fusion.

En réponse à une question de M. KADMIRI, le Directeur d'UFR précise qu'à la conférence des directeurs de composantes siègent les directeurs d'UFR, d'instituts et d'écoles et certains vice-présidents mais pas les directeurs de laboratoires qui ont leur propre conférence. Les doyens souhaitent être plus impliqués dans les préparations des CA, conformément à la loi ESR.

- Point sur les locaux

#### ❖ Demandes de locaux

Mme ABED-VIEILLARD explique qu'un point a été fait en commission des locaux sur toutes les demandes de locaux présentées : par l'association GNUB qui a fait une demande de local de stockage et de réception (l'association a droit à un local, au même titre que les autres associations de Gabriel), par le responsable du M2 BOP pour une salle dédiée pour son master et une salle commune aux enseignants faisant leur recherche à l'extérieur pour recevoir les étudiants et par les enseignants de BA qui souhaitent obtenir une salle pour les collections. Le besoin d'une salle informatique et d'un bureau pour le responsable du master « enseigner les SVT » a également été évoqué, ainsi que des demandes d'extension d'Artehis.

Les demandes sont bien supérieures aux possibilités. Néanmoins, une solution sera étudiée pour chaque demande.

Sont disponibles : une salle de biologie cellulaire au 1<sup>er</sup> étage nord qui sert pour le secrétariat (sous réserve de l'accord des utilisateurs), 2 salles au 4<sup>e</sup>, attenantes à la salle de convivialité, occupées pour l'instant par Arthéis, mais faisant partie de l'UFR, pourraient aussi être récupérées (salle de rencontre pour les étudiants ou pour le GNUB, ainsi que la salle à côté de la salle du conseil. Aucune décision ferme n'a été prise pour l'instant, mais il est envisagé de faire un courrier à Arthéis pour lui notifier que deux bureaux appartiennent à l'UFR. Des documents sur les répartitions de locaux ont été envoyés par M. SICCARDI, aux fins de vérification des attributions de locaux. Une étude approfondie doit être menée dans les prochaines semaines sur ces documents, pour établir un état des lieux précis.

M.FAIVRE rappelle que lors du déménagement de la cartographie, des discussions avaient eu lieu avec M.GUILLAUMET, alors directeur de l'équipe, qui revendiquait ces locaux. Il avait été convenu de les lui attribuer mais qu'en contrepartie, deux bureaux revenaient à l'UFR, notamment pour le projet E-Recolnat. Le DGS s'était opposé à faire une salle libre service pour les étudiants au 4<sup>ème</sup> étage pour des raisons de sécurité.

Le Directeur d'UFR signale que la situation est beaucoup plus tendue avec Artheis aujourd'hui.

Il est envisagé de donner officiellement un nom à la salle de réunion en cours de rénovation, lors d'une petite cérémonie officielle.

La question se pose de savoir s'il est possible de récupérer des locaux « recherche » pour de l'enseignement ou d'autres usages.

Il reste des interrogations sur les locaux de l'ESPE.

Le Directeur d'UFR précise à ce sujet, qu'à la suite d'un message de protestation de l'UFR à l'uB suite à l'attribution de ces locaux à la direction du pôle culture, la réponse apportée par la vice-présidente déléguée au patrimoine est que les locaux appartiennent à l'université et non à l'UFR. L'avis de M. SICCARDI est que nous avons 7 bureaux dédiés au végétal dans l'aile sud, ce qui reste à vérifier et est de toutes façons sans rapport avec l'attribution d'un bureau à un écologiste. Il n'est plus évoqué pour l'instant l'arrivée des syndicats dans ces locaux.

POUR M.FAIVRE, il convient de différencier les besoins en bureaux d'un responsable de L2 susceptible de recevoir un flux important d'étudiants et ceux des responsables de master, qui ont des besoins moindres. Il faut consulter les responsables de M2 pour envisager des partages de locaux, d'autant qu'il s'agit d'enseignants-chercheurs qui ont un bureau à l'INRA et ne sont pas toujours à Gabriel. Si le bureau des végétalistes peut accueillir l'enseignant-chercheur écologiste, le problème est réglé.

Pour le Directeur d'UFR, on peut imaginer qu'il y aura de moins en moins d'UMR à Gabriel, ce qui peut conduire à ce qu'il n'y ait plus d'enseignants-chercheurs dans l'UFR et seulement des étudiants, auquel cas les locaux seront très vite.

M. DECONINCK rappelle que dans les contrats quinquennaux, une partie « oubliée » concerne l'attribution de locaux aux laboratoires et qu'il peut être utile de se référer à ces documents.

M. KADMIRI rappelle que l'attribution des locaux d'une UFR est une compétence du directeur d'UFR. Un enseignant à droit à un bureau. Des badges horaires peuvent permettre l'accès différencié des étudiants et

des enseignants aux locaux, selon les horaires. Un MCF a droit à 9 m<sup>2</sup> de par la loi. Un Pr 18 m<sup>2</sup>, un doctorant 5 m<sup>2</sup>, etc... Il faut aménager les locaux en partitionnant des locaux plus grands et en regroupant les personnels dans ces salles.

Le Directeur d'UFR répond que l'UFR s'efforce de respecter les normes, sans distinction de grade, mais la responsabilité et la propriété des locaux relève de la présidence de l'uB.

#### ❖ Rénovation de la salle de biologie animale

Il a été accepté par les services techniques de prendre en charge la rénovation du parquet. L'électricité est en cours, les crédits sont arrivés pour l'équipement en visio conférence, et des projets de tables et d'aménagement sont en cours.

Le Directeur d'UFR explique que les négociations sont arrivées à leur terme avec le pôle patrimoine, le reste est en cours d'étude par le DGS qui semble favorable au déblocage de la somme restant nécessaire pour finir cet aménagement.

Salle de convivialité du 4<sup>e</sup> : la directrice d'Arthéis revendique très régulièrement une partie de cette salle, malgré la fin de non-recevoir qui lui est rendue systématiquement.

Sécurité au 4<sup>ème</sup> : un arrêté d'interdiction d'accès au toit terrasse est en cours de rédaction par le Président, à la demande de notre UFR.

#### ❖ Serres

Un dossier d'équipement pédagogique avait été construit pour équiper les serres d'une alarme. Mais cet équipement ne relève pas de la pédagogie. Le DGS n'est pas favorable à une alarme, en raison de la permanence 24/24 qu'elle nécessiterait. Il est donc envisagé une vidéo-caméra, dossier à l'étude. Ces aménagements sont transitoires compte tenu du déménagement prochain des serres, mais les dégradations très régulières nécessitent la mise en place sans attendre d'un système de surveillance.

#### ❖ Vente du local de St Usage (station Grimaldi)

Le dossier avance lentement, la vente est reconsidérée en raison du danger d'incendie. Le dossier est repris par le nouveau DGS. A l'origine, c'était un local UFR avant que l'université en tant que telle n'existe, et il se pose donc la question de l'attribution du produit de la vente. Partage avec l'ONF ?

#### ❖ Accès handicapés

L'idée était de créer une passerelle pour l'accès aux services administratifs. Le coût est un frein. Des aides existent auxquelles il conviendrait de faire appel.

M. Rollin déclare qu'il est intervenu en faveur de ce projet, puisque nous sommes condamnables au vu de la non-accessibilité des handicapés, mais également de la faiblesse du taux d'handicap dans le personnel : le coût de ces travaux vient en déduction de l'amende que doit l'université en réparation du non-respect de la loi à ce sujet.

→ Projet de crowdfunding

Avec M. Rialland comme porteur de projet. Le DGS a eu une oreille attentive à ce dossier. Fonds individuels pour financer notamment des enseignements.

→ Participation dans les jurys de recrutement de personnels BIATSS de représentants de l'UFR

L'uB n'y était jusqu'à présent pas favorable, ce qui semble aberrant. Ce point sera discuté par le nouveau DGS avec Mme RACINE-DAHOUÏ.

- Compte-rendu du concours « Faites de la science »

Le concours a eu lieu avant les vacances de Pâques, 9 équipes étaient représentées. L'équipe finaliste est, comme l'an passé, le collège des Guilleraults à Pouilly-sur-Loire (58). Cette équipe représentera la Bourgogne lors de la finale à Montpellier. Une subvention du département, de 500 €, aidera au financement de la participation à la finale.

- Prévention des risques psycho-sociaux

Le Directeur d'UFR informe qu'un tirage au sort a eu lieu pour déterminer la composition de ces groupes.

- *Préparation du Dialogue d'Objectifs et de Moyens*

Le Directeur d'UFR rencontre l'uB le 28 mai, avec les directeurs de labo. La dotation en HS et la DGF seront vivement défendues. Un travail est en cours sur la comparaison entre le coût de l'ancienne offre et de la nouvelle pour argumenter sur notre dotation.

Campagne d'emploi : classement des différents besoins, la campagne sera très serrée cette année. Un CR avait été fait en conseil d'UFR, qu'il s'agit de voter aujourd'hui.

Poste vacant :

MCF d'anglais libéré par Mme MAGNET. Lourd déficit de l'enseignement de l'anglais scientifique. Le poste est demandé en PRAG.

Créations :

- 1 poste PRAG SVT, option C (dotation Fioraso demandée), la perception de l'uB sur ce poste est positive.
- 67 MCF : UMR biogéosciences
- 65 MCF : UMR agroécologie

M. DER s'interroge sur le fait que ce classement a été inversé par rapport à l'an dernier (65/67<sup>ème</sup>)

Le Directeur d'UFR répond, oui car lors du dialogue avec l'uB l'an dernier, le poste de 65<sup>ème</sup> a été rejeté par l'université et sa discussion remise au départ de Mme CHARBONNIER.

M. DECONINCK insiste sur l'absolue nécessité du poste de PRAG, d'autant que l'UFR SVTE n'a pas encore été attributaire d'un poste Fioraso, et de celle de mutualiser la formation de master MEEF SVT avec Besançon.

**3 abstentions, 25 pour**

Campagne 2016 : susceptible d'être vacant MCF de M. BENTEJAC en 64<sup>ème</sup> et de Mme CHARBONNIER en 66<sup>ème</sup>. Sous toutes réserves. Création 23/36<sup>ème</sup> MCF, 65/69<sup>ème</sup>, 66 biologie animale. Retraite de M. PAUL en 66<sup>ème</sup>.

M. DER : définition du maintien ? En termes de poste attribué à l'UFR, pas en terme de section.

BIATSS :

Etat des lieux rentrée 2014

2 postes d'agents de service, pourvus par mouvement interne. Vacance du poste de Mme NEDEY suite à son décès, un remplacement immédiat sera demandé.

2015 : maintien du poste d'IGR

Vacance du poste de Mme MILLOUX EGE biogésicences et technicienne demandé en transformation

2016 : poste d'agent d'administratif de Mme BAUDOIN

Création en 2014 : 1 poste de tech pour la salle de TP de licence, et un poste de tech pour les serres pour résorber la précarité (concours interne).

2015 : 1 IGE par biogésicences, 1 IGR par Arthéis et 1 tech ou adj tech pour l'équipe bioperoxyde.

M. ROLLIN : poste de M. SAUNIER pour 2016. Le poste a toujours posé problème, très peu de recherche, donc blocage de carrière. Il dit donc que la répartition 80/20 % va pénaliser cet agent. Cet aspect est à revoir pour son remplaçant.

A l'inverse, le Directeur d'UFR dit que les BIATSS 100 % recherche pourraient aussi voir leur répartition comprendre une partie enseignement pour ne pas déshabiller d'une des missions au profit de la seconde.

**unanimité (28 pour)**

- **Ressources humaines**

Classement des demandes d'ATER suite aux travaux des départements, et de la commission de la pédagogie. 5 postes sont demandés mais les supports budgétaires seront inférieurs puisque les postes vacants sont peu nombreux, sauf redéploiement provenant d'autres UFR.

1 poste 35/36 (lié à la décharge d'enseignement d'Emmanuelle Pucéat), 1 en 65, 1 en 67 écologie, 1 en 64, et 1 en 35/36 en géoarchéologie (non classé), dans cet ordre.

**unanimité (28 pour)**

Doc C : 24 demandes sont formulées, selon la même démarche que l'an dernier (document fourni aux membres du conseil), en interclassant 2 par 2 selon les disciplines, puis une alternance plus unitaire. Nous avons obtenu accord l'an dernier de l'université mais nous n'avons pas pu pourvoir tous les postes.

**unanimité (28 pour)**

- **Questions relatives à la pédagogie**

- Appel à projet équipements pédagogiques

Beaucoup de demandes pour un total de 360 000 €. 14 ont été classés, 1 dossier n'a pas été reçu.

Différentes catégories :

❖ Renouvellement et mise en conformité de sécurité

- Sécurité : lampes de sécurité pour les TP et armoires à solvants 9 000 €
- Equipement de la salle STE : 2 100 €
- Renouvellement de la salle informatique Darwin 13 000 €
- Renouvellement du parc optique (poursuite) 131 000 € divisés en 3 (42 800 € cette année)

❖ Projets pluri-annuels

- Renouveler les PSM : renouvellement d'une seconde cette année : 10 400 €
- Vidéo-projection : 12 000 € avec le classement prioritaire des salles
- Broyeur
- Téléacquisition et cartographie
- Appareil électroforèse
- Cryostat 24 000 €
- ?
- Etuves bactériologiques 3 900 €

❖ PIC (Projets inter-composantes)

- Vitrites d'expos pour expos temporaires dans le hall et mise en valeur des collections (avec la mission culture scientifique) 8 900 €
- Dossier 14 : GPS et télémètres, dossier non reçu, projet retiré

Total demandé : 143 000 € environ.

**unanimité (28 pour)**

- Calendrier universitaire

Modification du calendrier 2013/2014 : examens du 30/5 reportés au 2/6 en L3 BBM à la demande de M. DELMAS.

**unanimité (28 pour)**

Modification et complément du calendrier 2014/2015.

**unanimité (28 pour)**

- Demande de modification de maquette (M2 B2IPME)

M. REDECKER demande des modifs de contrôle des connaissances (CT en CC).

***unanimité (28 pour)***

- Convention de partenariat avec l'ESPE

Un document organise les modalités transitoires d'organisation des formations MEEF

***unanimité (28 pour)***

- **Questions financières**

Approbation des tarifs 2014 de SERCOBIO (SSG)

***unanimité (28 pour)***

- **Approbation de conventions**

- Convention de don d'objets scientifiques (uFC/uB)

Pas de toxicité connue.

Reste le problème du stockage :

Dehbia ABED-VIEILLARD explique qu'elle a demandé à récupérer l'espace à côté de la salle de biologie animale pour ranger une partie de ces collections. Un certain nombre d'échantillons sont très intéressants à récupérer pour illustrer la biodiversité (kiwi, paon, circaète, poule d'eau, grive, chat sauvage, blaireau, vison, civette, mangouste, crâne de lamentin, etc)

Règlementairement, nous prêtons des exemplaires à des musées, nous avons donc l'expérience : il faut faire des demandes de déplacement à la préfecture. La conservatrice s'est déplacée à Besançon pour répertorier les échantillons, et organiser le transfert. Il faudrait que celle-ci réalise un devis pour le transport, car certains exemplaires sont très fragiles.

***unanimité (28 pour)***

- Convention uB/ONF (PPI)

Le PPI en lien avec cette convention a été accordé, il faut donc voter la convention.

***unanimité (28 pour)***

- Convention MAIF/uB (UFR SVTE et S&T) pour « Faites de la Science »

La MAIF pourrait, avec cette convention, payer sa subvention au concours « Faites de la Science ».

***unanimité (28 pour)***

- Convention uB/Université de la Réunion

Accueil en M1 et M2 MEEF d'étudiants de l'université de la Réunion, la licence y préparant étant dispensée à la Réunion.

***unanimité (28 pour)***

- Convention uB/ Société Mycologique de la Côte d'Or

Possibilité pour la société de mycologie, d'utiliser nos locaux, accéder aux bibliothèques de l'UFR et à certaines salles de TP.

***unanimité (28 pour)***

- **Compte-rendus de commissions**

- Locaux

Cf supra (point sur les locaux en informations du directeur)

- Relations internationales

M. ALIBERT étant absent, le CR est reporté.

- Bilan de la manifestation « Perspective d'avenir » présenté par la présidente de la corpo bio.

Ce bilan a été adressé aux professionnels participants.

L'objectif était de mettre en rapport les étudiants avec des professionnels (15 entreprises se sont déplacées). Les étudiants se sont montrés curieux et intéressés. Le forum a tenu ses promesses sur l'heure et demie prévue.

M. BRETAGNOLLE a tenu une conférence très intéressante.

Puis, les tables rondes par métier se sont tenues. Elles ont attiré du monde mais les questions ont eu du mal à se poser pendant le temps d'échange.

Le Directeur d'UFR propose de réfléchir à un moyen de dynamiser les tables rondes et inciter à la participation.

Une enquête de satisfaction est en cours de dépouillement pour étudier les remarques des participants.

Si les étudiants de master sont la cible de cette manifestation, la programmation au deuxième semestre n'est pas pertinente, mais le temps de préparation nécessaire ne permet pas une programmation au premier semestre. Il faudrait peut-être augmenter le nombre de volontaires pour l'organisation de cette manifestation, et entamer sa préparation dès janvier ou février, pour une organisation en novembre ou en décembre.

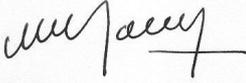
Finances : la caution versée pour la soirée de gala a été retenue en raison de dégâts provoqués par des participants dans la salle (environ 700 €). La subvention de Besançon n'est pas encore versée, mais est acquise. En dehors de ces remarques, l'équilibre financier a été respecté.

Masters en anglais : le projet de M. CEZILLY est accepté : le parcours écologie comportementale du M2 BOP passe en anglais et le tronc commun pour partie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Directeur d'UFR

Michel NARCE



M. NARCE